

quel juif ?

Dans la revue « Fiction » d'avril 1977 on pouvait lire un paragraphe assez fascinant, qui, pour ne rien ajouter à l'histoire en cause, n'en donnait pas moins une idée singulière des préjugés trotant dans la tête de son auteur. On s'en convaincra à la seule lecture :

« Le petit homme avait une figure de rat. On l'appelait par conséquent Le Rat, et cela depuis si longtemps que nul n'aurait pu dire, au sein des Serviteurs, quel était son nom véritable. Martha, elle, trouvait plutôt qu'il avait l'air d'un juif. Elle ignorait ce que pouvait être exactement un juif, mais la dénomination sonnait bien dans sa tête pour désigner son coéquipier. D'ailleurs, Le Rat était laid, sournois, autoritaire, suffisant, sec, coupant, désagréable, il ne riait jamais, il avait toujours raison — ou le prétendait : un juif... »

Sans commentaire !

k. k. k.

A Charlotte, en Caroline du Nord, l'un des Etats les plus racistes des U.S.A. (c'est là que furent jugés les dix de Wilmington), un groupe de nazis a ouvert le feu, au début du mois de septembre, sur des Noirs qui piquaient paisiblement, au cours d'une manifestation organisée par l'Eglise épiscopale méthodiste africaine, faisant un mort et des dizaines de blessés.

Au même moment, des activistes du Ku Klux Klan manifestaient à Columbus (Ohio) contre la pratique du « busing », le fait de transporter les enfants d'un quartier à l'autre pour favoriser l'intégration scolaire. Cinq cents contre-manifestants antiracistes les obligeaient à battre en retraite. C'est alors que la police intervenait pour protéger les hommes du K.K.K. revêtus de leurs robes blanches. Par contre, sept antiracistes étaient arrêtés.

la langue de sa mère

A la faveur du climat de racisme qui se développe, on voit de plus en plus souvent réapparaître des petites annonces discriminatoires. Comme une entreprise demandait une employée « métropolitaine », par l'intermédiaire d'une annonce

le crime d'apartheid



Conférence de presse des mouvements de solidarité de la C.E.E. Kader Asmal, Irlande; Connie Braam, Pays-Bas; Ingeborg Wick, R.F.A., Enrico Dodi, Italie, Jean-Pierre Garcia, m.r.a.p., France. (A la conférence de Lagos).

Le dimanche 25 septembre, dans une petite ville d'Afrique du Sud, 15 000 personnes suivent l'enterrement de Steve Biko, l'un des fondateurs du « Mouvement de la Conscience Noire », assassiné par la police raciste dans les geôles de Port Elisabeth. Steve Biko était l'un de ces jeunes intellectuels d'origine chrétienne qui ont impulsé un puissant mouvement de révolte dans la jeunesse en réaffirmant avec force leur identité africaine. Dans le sermon qu'il prononçait lors des funérailles, l'évêque Desmond Tutu affirmait que la patience d'un peuple a des limites, que la non-violence dont Steve Biko fut longtemps partisan est de moins en moins la seule voie envisagée par un peuple soumis à un esclavage atroce.

Les pays occidentaux, qui s'étaient fait représenter à l'enterrement, purent juger de la puissance du mouvement populaire lorsque le représentant de la S.A.S.O. (syndicat des étudiants) dénonça leur complicité dans les crimes dont les Africains sont victimes. S'ils avaient eu l'illusion de pouvoir jouer sur certains aspects du mouvement de la conscience noire, ils recevaient là un démenti cinglant. La mémoire de Steve Biko appartient au peuple en lutte pour la destruction totale de l'apartheid.

Car la politique de la poudre aux yeux n'aveugle pas tout le monde. A la conférence de Lagos, organisée par l'O.N.U., les pays occidentaux avaient été contraints d'approuver une résolution condamnant sans appel et en détail le système d'apartheid. Ils refusaient toutefois d'en tirer les conséquences et émettaient « des réserves » sur les points concrets de lutte contre le régime raciste. Les mouvements de solidarité des pays de la C.E.E., dont le m.r.a.p. représenté par Jean-Pierre Garcia, secrétaire national, organisaient alors une conférence de presse pour préciser en quoi pourrait consister pratiquement une solidarité réelle des pays concernés. Ils reprenaient les points évoqués par la résolution finale : embargo total sur les armes et dénonciation des accords de licences, arrêt de toute collaboration nucléaire, arrêt des investissements et des prêts, arrêt de toute relation sportive avec le sport racial sud-africain.

Peu de temps après, les pays de la C.E.E. se réunissaient à Bruxelles pour prendre « des mesures concrètes » concernant l'Afrique du Sud. Il en sortait, le 20 septembre, un « code de conduite non contraignant » pour les entreprises de la C.E.E. implantées en Afrique du Sud. On pouvait, entre autre, y lire que les entreprises devaient « assurer une complète liberté syndicale », ce qui serait cocasse, si le sujet était moins grave. Investissent en effet, au pays de l'apartheid, des entreprises comme Citroën ou Peugeot, dont on imagine, quand on voit ce qui se passe en France, l'ardeur qu'elles mettront à susciter, en Afrique du Sud, des syndicats représentatifs ! Les autres recommandations sont soit sans aucune importance, soit totalement irréalisables, en fonction des lois de la société raciste. Au reste, les entrepreneurs allemands ont déjà fait savoir qu'ils ne tiendraient aucun compte du « code de conduite » et Total prétend que ses ouvriers noirs sont suffisamment heureux pour qu'il ne soit pas besoin des conseils de ministres européens !

L'opération a le seul effet de permettre aux gouvernements européens de se dédouaner. C'est le sens de l'interview donnée par M. Makatini, représentant de l'A.N.C. à Alger, au journal « Le Monde ». Il y explique que les pays de la C.E.E. avaient un bon code de conduite avec la résolution de Lagos et qu'ils n'ont qu'à s'y tenir.

Si, en effet, les gouvernements ouest-européens ne détruiront pas l'apartheid à la place du peuple sud-africain, ils peuvent cesser leur collaboration avec les racistes et apporter une aide concrète au mouvement de libération. C'est en tout cas la voie que se doivent de suivre les mouvements de solidarité, parce que c'est là, et là seulement, leur responsabilité propre.

Au lieu de cela, des militaires racistes visitent en catimini les navires de guerre que la France s'appête à livrer à l'Afrique du Sud, on continue à construire sous le manteau du matériel électronique qui équipera les missiles de l'armée raciste. Quelle importance si la destination en est un régime capable d'arrêter d'un coup 1 500 étudiants à la sortie de la messe parce qu'ils priaient pour Steve Biko, l'un des leurs, assassiné la veille. Pourquoi s'inquiéter du fait que l'Afrique du Sud annexe purement et simplement Walvis Bay, le seul port en eau profonde de la Namibie occupée ?

L'année 1978 a été décrétée à la conférence de Lagos, Année internationale contre l'apartheid. Il faut qu'en France aussi, la solidarité soit à la hauteur de l'espérance que tous les hommes de bonne volonté placent dans l'éradication des régimes racistes d'Afrique australe.

parue dans « France-Soir », une amie du m.r.a.p. voulut en avoir le cœur net. Se faisant passer pour antillaise, elle demande si l'on accepterait sa candidature puisqu'elle est française.

Devant la réponse négative de la préposée, notre amie insiste en précisant qu'elle est en France depuis 6 à 7 ans. Au téléphone, hésitation, puis nouvel argument : « Vous êtes sortie de l'école depuis trop longtemps ». Notre amie propose alors sa « sœur », qui est censée terminer sa scolarité. Finalement, on en vient au fait : « On ne prend pas les gens d'Outre-Mer parce qu'on a eu des ennuis avec ces personnes qui ne peuvent pas se faire au rythme de travail des Français (sic) ».

Autre « ruse » des racistes, introduire comme clause restrictive : « Langue maternelle Française ». Autant on peut comprendre que certains emplois nécessitent réellement la connaissance du français, autant l'exigence concernant la langue de la mère du demandeur cache mal les intentions racistes de leurs auteurs. « Le Figaro » du 20 septembre recelait plusieurs annonces de ce type.

chtcharansky

Les juifs soviétiques qui désirent quitter leur pays se heurtent toujours à des décisions contradictoires. D'une part on laisse sortir plusieurs personnalités importantes qui ont demandé depuis déjà longtemps leur visa pour Israël; ainsi, la famille Tchoudnovsky. On sait que Grigori, le jeune mathématicien était atteint d'une grave maladie et souhaitait quitter son

pays pour subir un traitement à l'étranger. Plusieurs membres de sa famille avaient fait l'objet d'une mystérieuse agression dans les rues de Moscou et sa mère avait été blessée. Plusieurs autres personnes ont récemment reçu leur visa comme Valentin Tourtchine, à qui l'on avait proposé un contrat à l'université américaine de Columbia, ou quatre membres de la famille de Sakharov, qui comptent également s'installer dans ce pays.

Dans le même temps, l'action judiciaire contre Chtcharansky continue. Maîtres Roland Rappaport et Daniel Jacoby, ses avocats, ont présenté deux témoins soviétiques qui ont récemment quitté l'U.R.S.S. Selon eux, l'accusation d'espionnage est particulièrement absurde, car dès que quelqu'un a fait la demande d'émigrer, il est surveillé en permanence par la police.

à bout portant

Crimes et agressions racistes restent malheureusement une actualité permanente. A Pierrelatte, dans la Drôme, au début du mois de septembre, un groupe d'ouvriers agricoles marocains circule sur la route, à vélomoteur, en file indienne. Tout à coup, une automobile surgit et s'amuse à tenter de faire tomber les cyclomotoristes, puis s'enfuit tous phares éteints. Non contents de ce spirituel « apéritif », le groupe de jeunes crétins racistes qui se trouve dans l'automobile en question attend la file des Marocains dans un chemin creux. Là, ils lancent leur véhicule contre les travailleurs

Foyer Sanacotra à Argenteuil : à l'ombre de... l'autoroute.



Au Petit Paris
 PIERRE SMOLIN
 20-22, Rue de la République
 BÉZIERS - Tél. 28-44-24
 Même Maison :
 "Aux Vêtements Parisiens"
 Decazeville (Av) - Tél. 220

TOUT LE PRÊT À PORTER FEMMES - ENFANTS

les fabriques du temple

MAROQUINERIE EN GROS
 SACS FANTAISIE CUIR
 ET MATIERES MODE
 Téléphone
 272 17.34
 279 99.15

87, rue du Temple, Paris-3°
 3, rue Michel-le-Comte, Paris-3°

MANUFACTURE DE LINGERIE ET DE BONNETERIE

BONTEX

50, RUE D'ABOUKIR, 50

PARIS

TÉL : 236.05.41 MÉTRO : SENTIER

jupes à gogo

Prêt à Porter Féminin - Fabricant

53, Rue Sedaine - 75011 PARIS

700-44-31